

L'hon. Jean-Luc Pepin (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, mon ministère ne fait pas de distinction dans ces questions. Il y a du pour et du contre. Notre position est la suivante: nous voulons accroître nos exportations et notre production industrielle et nous ne faisons pas de distinction entre ceux qui pourraient nous aider à réaliser cet objectif, qui est l'intérêt du Canada.

LE PROGRAMME DISC ET LES PROJETS DES FILIALES AMÉRICAINES

M. Nystrom: Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire. Étant donné que les entreprises ayant leurs activités aux États-Unis ont maintenant droit à une aide dans le cadre du programme DISC et du programme d'encouragement à la création d'emplois qui s'élèvera probablement à des milliards de dollars, le ministre dirait-il à la Chambre pourquoi il pense que la subvention annoncée récemment, dont le montant n'atteint pas tout à fait 2 millions de dollars puisse porter les sociétés-mères aux États-Unis à transférer leur stratégie d'exportation de leurs usines aux États-Unis à leurs succursales au Canada?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La question, en réalité, prête au débat. Je ne pense pas qu'elle soit recevable sous cette forme. Je présente des excuses aux députés qui n'ont pas encore eu l'occasion de poser des questions supplémentaires. Notre temps est épuisé. Je ne pense pas que nous devions trop prolonger la période des questions ce matin à cause de l'attribution de temps pour le reste de la matinée et l'après-midi. Passons à l'ordre du jour.

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement à l'égard d'une situation qui intéresse tous les députés. Je voulais poser ma question au premier ministre, mais, en son absence, je la poserai au premier ministre suppléant. Ce matin, Radio-Canada avait commencé à amener un nombre fantastique de gros chariots et de matériel qu'elle voulait installer afin de filmer la fin de l'acte honteux qu'a commis le gouvernement en imposant la clôture.

M. l'Orateur: A l'ordre.

L'hon. M. Hees: On lui a maintenant ordonné de faire demi-tour. Nous sommes directement intéressés, et je veux savoir qui a eu le culot de renvoyer ainsi Radio-Canada afin que la nation ne puisse assister à l'acte honteux du gouvernement.

M. l'Orateur: A l'ordre!

L'hon. M. Hees: Vous avez honte de vos actes, et vous ne voulez pas que la nation en soit témoin.

M. l'Orateur: A l'ordre!

ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

LA LOI DE L'IMPÔT SUR LE REVENU

La Chambre reprend l'étude, interrompue le jeudi 16 décembre, de la motion de 3^e lecture, présentée par l'honorable M. Benson, du bill C-259, tendant à modifier la loi de l'impôt sur le revenu, à effectuer certains changements et

à introduire certaines dispositions dans la législation relatifs ou consécutifs aux modifications apportées à cette loi.

M. l'Orateur: Le chef de l'opposition a la parole.

Des voix: Bravo!

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je regrette que le premier ministre (M. Trudeau) ne puisse être présent du fait de ses entretiens avec le premier ministre Heath. Je préférerais qu'il soit ici car j'aimerais mieux dire certaines choses en sa présence qu'en son absence. Je crois devoir commencer en remerciant le premier ministre d'avoir bien voulu faire un discours à la Chambre hier.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: C'est avec grand plaisir que je l'attendais étant donné que le premier ministre s'adresse rarement à nous. Mais j'ai été déçu car le très honorable représentant s'est contenté de lire des extraits d'anciens discours du ministre des Finances (M. Benson), en commençant par une petite introduction sur l'eau lourde qui semble avoir été rédigée par le député de Saint-Boniface (M. Guay). Le premier ministre a longuement insisté sur le temps qu'a pris l'élaboration de la réforme fiscale en déclarant que la seule chose dont la réalisation traînait en longueur ces dernières années était l'usine d'eau lourde de Glace Bay. Il est évident que l'établissement d'une société juste est totalement sorti de l'esprit du premier ministre. Je regrette également le temps perdu et les frais qu'entraînent la construction de cette usine d'eau lourde, mais je regrette surtout que le premier ministre ait retardé les travaux de plusieurs années et augmenté de dizaines de millions de dollars ces frais de construction en refusant, pour des raisons purement partisans, de conclure un accord avec le premier ministre conservateur de la Nouvelle-Écosse, accord qui aurait pu être analogue à celui qu'il a conclu avec le premier ministre libéral de la Nouvelle-Écosse.

Des voix: Bravo!

L'hon. M. Stanfield: Pour pouvoir trouver un exemple comparable d'une attitude aussi sectaire de la part d'un premier ministre canadien, il faudrait remonter au moins je pense, à Mackenzie King et à la fameuse expression, «pas même cinq cents». Je déplore également que la réforme fiscale ait exigé tant de temps mais il n'y a pas que cela, je déplore également le résultat tout à fait inexcusable de cette façon de procéder que nous sommes en train de discuter. Ce bill monstrueux et la façon d'agir du gouvernement jusqu'à la présentation du bill C-259 à la Chambre sont inexcusables.

Dès l'automne de 1967, lors de mon arrivée à la Chambre, j'avais demandé au ministre des Finances, maintenant secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp), quand serait publié le Livre blanc sur la réforme fiscale faisant suite au rapport de la Commission Carter. Il avait promis qu'il serait publié au début de 1968. Il a plus tard déclaré la même chose au chef d'alors du NPD à la Chambre, c'est-à-dire que ce Livre blanc serait présenté aussitôt que possible au début de 1968. Mais il n'en fut rien, bien entendu.

• (12.10 p.m.)

Puis le ministère des Finances changea de titulaire et au lieu du Livre blanc sur la réforme fiscale, nous eûmes ce qu'on pourrait appeler une mini-réforme fiscale de la part